N° 220 Entrée le 29.04.2025 Chambre des Députés



Monsieur Claude Wiseler Président de la Chambre des Députés Luxembourg, le 29 avril 2025

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 83 du Règlement de la Chambre des Députés, je souhaiterais poser une question orale à Monsieur le Ministre de l'Économie, des PME, de l'Énergie et du Tourisme au sujet de la suppression de postes auprès de l'entreprise ArcelorMittal.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.

Stéphanie Weydert

Wayden

Députée